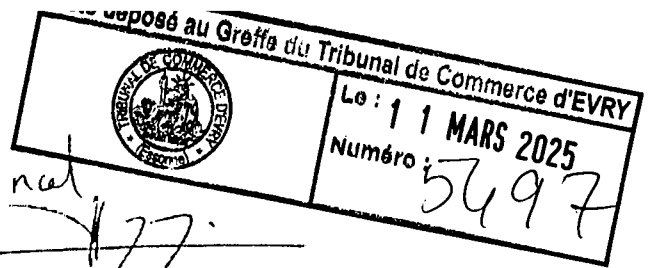


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/03/2025 - 5497 - 2005 B 00365 - 391 821 253 - A.C.B.I

Certifié conforme à l'original
A. Dupuy



A.C.B.I

Société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 euros
Siège social : 20 Rue du Bicentenaire de la Révolution 91220 LE PLESSIS PATE
RCS EVRY n° 391 821 253

**PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2023
RELATIVES A L'APPROBATION DES COMPTES**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le 27 juin à 14 heures 30,

La société BIFORT, société par actions simplifiée au capital de dix mille euros (10.000 €) ayant son siège social sis Chemin du Muckenthal 67140 BARR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COLMAR sous le numéro 901 038 703, représentée par son Président, la société JFN PARTICIPATION ET GESTION, elle-même représentée par son Président, Monsieur Fabrice RUFFENACH.

Propriétaire des 3.000 actions composant le capital social de la société par actions simplifiée dénommée A.C.B.I., au capital social de quarante-cinq mille sept cent trente-quatre euros et soixante et onze centimes (45.734,71 €) divisé en trois mille (3.000) actions de quinze euros et vingt-quatre centimes (15,24 €) de nominal chacune, ayant son siège social à LE PLESSIS PATE (Essonne) 20 Rue du Bicentenaire de la Révolution, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 391 821 253.

Associé unique de ladite société et régulièrement convoquée par la Présidence.

La Présidence de ladite société, assurée par la société BANKISE INVEST, est présente en la personne de Monsieur Hervé DUPUY, es qualité de Président de la société BANKISE INVEST.

La société civile professionnelle GODARD BIZOUARD, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente.

La Présidence rappelle que l'associé unique est appelé à prendre des décisions portant sur :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs.

La Présidence dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 décembre 2022 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport spécial du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

Acte ~~Rece~~ Significatif

W

- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce .

La Présidence déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

La Présidence présente à l'associé unique les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par ses soins.

La Présidence donne lecture à l'associé unique du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Puis, la Présidence déclare la discussion ouverte.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des documents susmentionnés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 546.205,00 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes.

L'associé unique donne en conséquence quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

- bénéfice de l'exercice : 546.205,00 €

Soit un bénéfice distribuable de 546.205,00 € affecté :

- A titre de dividendes bruts à l'associé unique : 500.000,00 €

Soit environ 166,66 € pour chacune des 3.000 actions composant le capital social.

Ce dividende fera l'objet d'une option pour le régime mère-fille conformément aux dispositions des articles 145 et 216 du Code général des impôts et sera inscrite en compte courant d'associé dans les livres de la société au nom de l'associé personne morale.

- Le solde aux Autres Réserves : 46.205,00 €

En application de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale indique que des distributions de dividendes ont été réalisées au cours des trois derniers exercices comme suit :

Dates	Dividendes bruts
31.12.2019	/
31.12.2020	/
31.12.2021	500.000

Cette décision est adoptée

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve les conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce et mentionnées dans le rapport spécial du Président comme suit :

- versement à la société FORTAL de la somme de 47.702,00 € en exécution de la convention de prestation administrative et de la mise à disposition de Monsieur Yannick RUFFENACH
- versement à la société BANKISE INVEST, Présidente, de la somme de 329.959,92 € en exécution de la convention d'assistance en date du 19 janvier 2022

Cette décision est adoptée

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 14 h 50.

De tout ce qu'il précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par acte sous signature privée électronique par l'associé unique ainsi que par la Présidence.

SAS A.C.B.I

20 rue du Bicentenaire de la R

91220 LE PLESSIS PATE

SIRET: 39182125300021

APE: 4672Z

Acte ~~Révisé~~ *77*

PLAQUETTE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Documents comptables certifiés conforme par la présidence



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Société d'expertise comptable SOFALEC
7 rue Sainte Odile
BP 80062
67300 SCHILTIGHEIM
Téléphone 03.88.83.10.68 Télécopie 03.88.81.38.51

Compte rendu de travaux

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SAS A.C.B.I**, pour l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation des comptes définies par la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	6 716 930euros
Chiffre d'affaires :	12 411 965euros
Résultat net comptable :	546 205euros

Fait à Schiltigheim

Le 15/06/2023

Signature

J-Ph. **HUCK**
Expert comptable

10

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	23 000		23 000	23 000
	Concessions brevets droits similaires	62 015	61 465	550	602
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	39 220	29 963	9 257	16 763
	Autres immobilisations corporelles	324 500	129 344	195 156	167 869
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	60 394		60 394	60 394
TOTAL (II)		559 129	220 772	338 357	318 629
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 510 963	50 558	1 460 404	1 487 947
	Avances et Acomptes versés sur commandes	100 000		100 000	21 640
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 849 385	360 254	3 489 131	3 152 280
	Autres créances	776 284	3 786	772 498	624 117
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 107		1 107	1 107
	DISPONIBILITES	551 116		551 116	199 397
	Charges constatées d'avance	4 317		4 317	4 583
	TOTAL (III)	6 793 172	414 599	6 378 573	5 491 071
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 352 301	635 371	6 716 930	5 809 699

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	44 972	44 972
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	-	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 497	4 497
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 654 214	
	Report à nouveau		2 826 680
	Résultat de l'exercice	546 205	327 534
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	149 149	
	Total des capitaux propres	3 399 038	3 203 684
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	99 771	164 174
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	99 771	164 174
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	357 326	66 887
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80 216	55 425
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 288 812	1 940 465
	Dettes fiscales et sociales	361 506	236 938
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		34 472
	Autres dettes	130 262	107 654
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 218 121	2 441 841
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 716 930	5 809 699
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		546 204,81	327 534,23
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 884 180	2 356 121
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		3 605	2 445
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 675 279	351 783	12 027 062	9 417 220
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	379 352	5 552	384 904	294 711
	Montant net du chiffre d'affaires	12 054 631	357 335	12 411 965	9 711 932
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 417	4 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			185 735	33 106
	Autres produits			4 535	1 818
Total des produits d'exploitation (1)				12 606 651	9 750 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			7 238 492	5 745 403
	Variation de stock			105 087	(544 267)
	Achats de matières et autres approvisionnements			17 092	14 653
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 512 829	2 107 419
	Impôts, taxes et versements assimilés			79 338	87 425
	Salaires et traitements			1 140 660	1 110 723
	Charges sociales du personnel			476 858	430 112
	Cotisations personnelles de l'exploitant				69 626
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			51 009	40 618
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			56 239	233 977
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			43 669	
	Autres charges			19 425	22 467
Total des charges d'exploitation (2)				11 740 697	9 318 155
RESULTAT D'EXPLOITATION				865 954	432 700

b

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		865 954	432 700
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		190
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 036	4 354
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 036	4 544
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 227	4 206
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		4 227	4 206
RESULTAT FINANCIER		(3 191)	337
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		862 764	433 038
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	293	52 914
	Sur opérations en capital	39 753	12 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	96 667	20 850
	Total des produits exceptionnels	136 713	85 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	92 327	65 530
	Sur opérations en capital	3 548	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	156 457	
	Total des charges exceptionnelles	252 332	65 530
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(115 619)	20 234
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		200 940	125 737
TOTAL DES PRODUITS		12 744 400	9 841 163
TOTAL DES CHARGES		12 198 195	9 513 629
RESULTAT DE L'EXERCICE		546 205	327 534

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

10



ACBI

Société par Actions Simplifiée

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ACTE RECTIFICATIF

Assemblée Générale du 27 juin 2023

SAS ACBI

Société par Actions Simplifiée au capital de 45 734,71 €
20 rue du Bicentenaire de la Révolution
91220 LE PLESSIS PATE

RCS Evry 391 821 253

GODARD-BIZOUARD-WATTIEZ

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ~~INSORTE~~

43 b, RUE DU CHATEAU
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

TÉLÉPHONE 01 60 09 90 00
TÉLÉCOPIE 01 60 09 19 90
SIRET 824 792 220 00016
824 792 220 RCS Meaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SAS ACBI

Assemblée Générale du
27 juin 2023

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée ACBI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels, relatif à la provision pour hausse des prix, qui s'élève à 149.148 € et dont le principe est appliqué pour la première fois en 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-61 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nanteuil-lès-Meaux, le 7 juin 2023

Le commissaire aux comptes



Serge GODARD

SCP GODARD BIZOUARD WATTIEZ

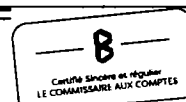
Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	23 000		23 000	23 000
	Concessions brevets droits similaires	62 015	61 465	550	602
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	39 220	29 963	9 257	16 763
	Autres immobilisations corporelles	324 500	129 344	195 156	167 869
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	60 394		60 394	60 394
TOTAL (II)		559 129	220 772	338 357	318 629
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 510 963	50 558	1 460 404	1 487 947
	Avances et Acomptes versés sur commandes	100 000		100 000	21 640
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 849 385	360 254	3 489 131	3 152 280
	Autres créances	776 284	3 786	772 498	624 117
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 107		1 107	1 107
	DISPONIBILITES	551 116		551 116	199 397
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 317		4 317	4 583
	TOTAL (III)	6 793 172	414 599	6 378 573	5 491 071
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 352 301	635 371	6 716 930	5 809 699

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	44 972	44 972
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 497	4 497
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 654 214	
	Report à nouveau		2 826 680
	Résultat de l'exercice	546 205	327 534
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	149 149	
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		3 399 038	3 203 684
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	99 771	164 174
	Provisions pour charges		
Total des provisions		99 771	164 174
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	357 326	66 887
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80 216	55 425
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 288 812	1 940 465
	Dettes fiscales et sociales	361 506	236 938
	DETTES DIVERSES		
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		34 472
	Autres dettes	130 262	107 654
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		3 218 121	2 441 841
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		6 716 930	5 809 699
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		546 204,81	327 534,23
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 884 180	2 356 121
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		3 605	2 445
(3) Dont emprunts participatifs			

8
Certifié sincère et régulier
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 675 279	351 783	12 027 062	9 417 220
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	379 352	5 552	384 904	294 711
	Montant net du chiffre d'affaires	12 054 631	357 335	12 411 965	9 711 932
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 417	4 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			185 735	33 106
	Autres produits			4 535	1 818
	Total des produits d'exploitation (1)			12 606 651	9 750 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			7 238 492	5 745 403
	Variation de stock			105 087	(544 267)
	Achats de matières et autres approvisionnements			17 092	14 653
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 512 829	2 107 419
	Impôts, taxes et versements assimilés			79 338	87 425
	Salaires et traitements			1 140 660	1 110 723
	Charges sociales du personnel			476 858	430 112
	Cotisations personnelles de l'exploitant				69 626
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			51 009	40 618
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			56 239	233 977
	Dotations aux provisions			43 669	
	Autres charges			19 425	22 467
	Total des charges d'exploitation (2)			11 740 697	9 318 155
RESULTAT D'EXPLOITATION				865 954	432 700

8
Certifié sincère et régulier
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

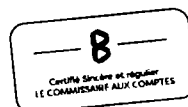
RES ULTAT D'EXPLOITATION		865 954	432 700
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		190
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 036	4 354
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 036	4 544
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 227	4 206
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		4 227	4 206
RES ULTAT FINANCIER		(3 191)	337
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		862 764	433 038
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	293	52 914
	Sur opérations en capital	39 753	12 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	96 667	20 850
	Total des produits exceptionnels	136 713	85 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	92 327	65 530
	Sur opérations en capital	3 548	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	156 457	
	Total des charges exceptionnelles	252 332	65 530
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(115 619)	20 234
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		200 940	125 737
TOTAL DES PRODUITS		12 744 400	9 841 163
TOTAL DES CHARGES		12 198 195	9 513 629
RESULTAT DE L'EXERCICE		546 205	327 534

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L.123-12 à L.123-22 et R.123-172 à R.123-199-1), du règlement de l'Autorité des Normes comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes et des règlements du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 716 930 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 12 744 400 euros** et un total **charges de 12 198 195 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 546 205 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Toutefois, notre société a décidé, par souci de simplification, de retenir la durée d'usage de nos biens non décomposables au lieu et place de la durée d'utilité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

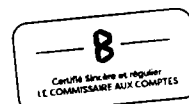
Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le tableau suivant :

- Concessions et droits similaire : linéaire de 1 an à 20 ans,



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Agencements, aménagement des locaux : linéaire de 5 à 10 ans
- Matériel et outillage : linéaire de 3 à 10 ans
- Matériel de transport : linéaire de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : linéaire de 3 à 56 ans
- Mobilier de bureau : linéaire de 3 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière, et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 60-62 ans en tenant compte des éléments suivants:

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)

- Hypothèses :

- * taux d'actualisation retenu (brut d'inflation) : 3.75 %

- * taux de turn over : faible

- * taux de charges sociales : 37 % pour les non-cadre et 49 % pour les cadres

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2022 s'élève à 83.685 euros

Information au titre d'événements post-clôture

Le conflit en Ukraine qui a débuté fin février 2022 suite à l'invasion, par l'armée russe, du territoire ukrainien, est un événement post-clôture. Cet événement a des conséquences sur l'approvisionnement des matières premières et sur le coût de ces dernières qui n'a de cesse d'augmenter depuis l'expansion du coronavirus.

L'ensemble de ces événements n'est pas de nature à nécessiter l'ajustement des comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

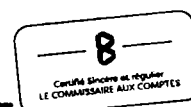
La société n'a cependant pas d'incertitudes significatives qui pourraient remettre en cause la continuité de son activité.

Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31/12/2022 au titre de cet événement.

Provision pour hausse des prix

Au cours de l'exercice 2022, la société a comptabilisé pour la première fois une provision pour hausse des prix qui s'élève à 149 148 euros.

Pour chaque article sélectionné, la société a enregistré la totalité de la provision possible.



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail	33 915	
	33 915	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	33 915	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	23 000					23 000
	Autres	62 015					62 015
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	85 015					85 015
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 060				11 840	39 220
	Instal., agencement, aménagement divers	126 589		27 709		17 084	137 214
	Matériel de transport	73 912		44 212		13 466	104 659
	Matériel de bureau, mobilier	75 711		9 671		2 755	82 627
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	327 272		81 593		45 145	363 720
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	50 000					50 000
	Prêts et autres immobilisations financières	60 394					60 394
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	110 394					110 394
TOTAL		522 681		81 593		45 145	559 129

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	61 413	53		61 465
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 413	53		61 465
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 297	7 506	11 840	29 963
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 642	22 654	17 084	36 212
	Matériel de transport	39 621	15 065	9 918	44 768
	Matériel de bureau, mobilier	38 080	13 039	2 755	48 364
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 640	58 264	41 597	159 307
TOTAL		204 052	58 317	41 597	220 772

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix		149 149		149 149
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES		149 149		149 149
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	164 174	43 669	108 072	99 771
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	164 174	43 669	108 072	99 771
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	128 102	50 558	128 102	50 558
	Sur comptes clients	359 636	5 681	5 063	360 254
	Autres	3 786			3 786
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	491 525	56 239	133 165	414 599
TOTAL GENERAL		655 699	249 057	241 237	663 518
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			99 908 149 149	144 571 96 667	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	60 394		60 394
	Clients douteux ou litigieux	462 584	462 584	
	Autres créances clients	3 386 801	3 386 801	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	497 109	497 109	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	279 175	279 175	
	Charges constatées d'avances	4 317	4 317	
	TOTAL DES CREANCES	4 690 380	4 629 986	60 394
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	3 605	3 605		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	353 721	99 995	253 726	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 288 812	2 288 812		
	Personnel et comptes rattachés	79 377	79 377		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 728	101 728		
	Impôts sur les bénéfices	77 536	77 536		
	Taxes sur la valeur ajoutée	85 188	85 188		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 677	17 677		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	130 262	130 262		
	TOTAL DES DETTES	3 137 906	2 884 180	253 726	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		345 901			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		55 943			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		290 512
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 066
<i>INTERETS C.N.E. 164306</i>	<i>461</i>	
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>3 605</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		153 392
<i>FOURNISSEURS</i>	<i>153 392</i>	
Dettes fiscales et sociales		115 801
<i>DETTES PROVISIO. POUR CONGES P</i>	<i>79 377</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA</i>	<i>32 701</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>955</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>2 769</i>	
Autres dettes		17 254
<i>CLTS-R.R.R. A ACCORDER AVOIRS</i>	<i>17 254</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION maintenance informatique		4 317	4 317
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 317

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE					160 870	160 870
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				75 636	75 636
	Dotation exercice				53 623	53 623
	TOTAL				129 259	129 259
REDEVANCES PAYÉES	Cumul exercices antérieurs				76 927	76 927
	Redevances Exercice				52 839	52 839
	TOTAL				129 766	129 766
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				28 751	28 751
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				28 751	28 751
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				5 165	5 165
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				5 165	5 165
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					52 839	52 839

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12 31/12/2022 mois		01/01/2021 12 31/12/2021 mois		Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 411 965	100,00	9 711 932	100,00	2 700 034		27,80
Ventes de marchandises	12 027 062	96,90	9 417 220	96,97	2 609 841		27,71
- Achats de marchandises	7 238 492	60,19	5 745 403	61,01	1 493 089		25,99
- Variation stocks de marchandises	105 087	0,87	(544 267)	-5,78	649 353		-119,3
MARGE COMMERCIALE (a)	4 683 483	38,94	4 216 084	44,77	467 399		11,09
Production vendue	384 904	3,10	294 711	3,03	90 192		30,60
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE	384 904	3,10	294 711	3,03	90 192		30,60
- Achats stockés approvisionnement	17 092	4,44	14 653	4,97	2 439		16,64
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance directe	313 846	81,54	24 084	8,17	289 763		N/S
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	53 966	14,02	255 975	86,86	(202 009)		-78,92
MARGES (Commerciale + Production)	4 737 448	38,17	4 472 059	46,05	265 390		5,93
- Achats non stockés (c)	143 767	1,16	113 905	1,17	29 862		26,22
- Autres charges externes (c)	2 055 215	16,56	1 969 430	20,28	85 785		4,36
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	2 529 920	20,38	2 122 071	21,85	407 849		19,22
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	2 538 466	20,45	2 388 724	24,60	149 742		6,27
+ Subventions d'exploitation	4 417	0,04	4 000	0,04	417		10,41
- Impôts, taxes sur rémunérations	18 622	0,15	14 536	0,15	4 087		28,11
- Autres impôts et taxes	60 716	0,49	72 890	0,75	(12 174)		-16,70
- Salaires et traitements	1 140 660	9,19	1 110 723	11,44	29 936		2,70
- Charges sociales	476 858	3,84	499 738	5,15	(22 880)		-4,58
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	846 027	6,82	694 837	7,15	151 190		21,76
+ Reprises sur amortissements et provisions	144 571	1,16	16 638	0,17	127 933		768,92
+ Autres produits d'exploitation	4 535	0,04	1 818	0,02	2 717		149,44
+ Transfert de charges d'exploitation	41 164	0,33	16 468	0,17	24 696		149,96
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	150 917	1,22	274 594	2,83	(123 678)		-45,04
- Autres charges de gestion courante	19 425	0,16	22 467	0,23	(3 041)		-13,54
RÉSULTAT EXPLOITATION	865 954	6,98	432 700	4,46	433 254		100,13
Bénéfice-perte sur opérations en commun							
+ Produits financiers	1 036	0,01	4 544	0,05	(3 508)		-77,20
- Charges financières	4 227	0,03	4 206	0,04	21		0,49
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	862 764	6,95	433 038	4,46	429 726		99,24
Produits exceptionnels	136 713	1,10	85 764	0,88	50 949		59,41
- Charges exceptionnelles	252 332	2,03	65 530	0,67	186 801		285,06
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(115 619)	-0,93	20 234	0,21	(135 853)		-671,4
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices	200 940	1,62	125 737		75 203		59,81
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	546 205	4,40	327 534		218 671		66,76

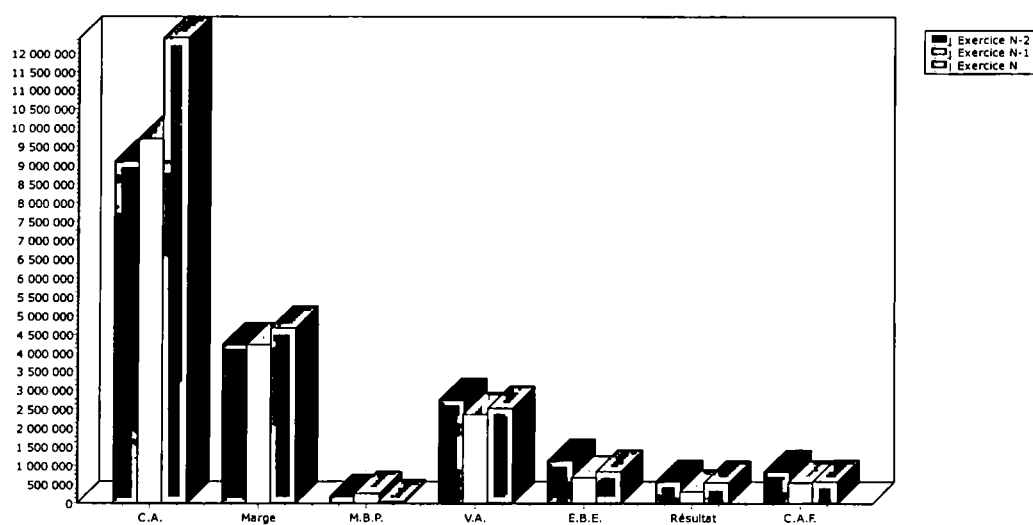
8

Certifié sincère et régulier
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	31/12/2021	Variation N/N-1		31/12/2020
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	12 411 965	9 711 932	2 700 034	27,80	9 116 746
Marge commerciale	4 683 483	4 216 084	467 399	11,09	4 217 613
% sur vente de marchandises	38,94	44,77			47,50
Marge brute de production	53 966	255 975	(202 009)	-78,92	175 360
% sur production	14,02	86,86			73,74
Valeur ajoutée	2 538 466	2 388 724	149 742	6,27	2 735 880
% sur CA	20,45	24,60			30,01
Excédent brut d'exploitation	846 027	694 837	151 190	21,76	1 147 998
% sur CA	6,82	7,15			12,59
Résultat net comptable	546 205	327 534	218 671	66,76	586 594
% sur CA	4,40	3,37			6,43
Capacité d'autofinancement	576 136	552 641	23 495	4,25	857 333
Besoin en fonds de roulement	3 380 153	3 407 137	(26 984)	-0,79	2 615 428
Nombre de jours de CA	98,04	126,30			103,28
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	73,32	76,82			86,13
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	73,74	79,72			56,63
- Crédit clients	94,52	111,05			112,84





ACBI

Société par Actions Simplifiée

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

ACTE RECTIFICATIF

Assemblée Générale du 27 juin 2023

SAS ACBI

Société par Actions Simplifiée au capital de 45 734,71 €
20 rue du Bicentenaire de la Révolution
91220 LE PLESSIS PATE

RCS Evry 391 821 253

GODARD-BIZOUARD-WATTIEZ

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
DE COMMISSAIRES AUX COMPTES INSCRITE

43 b, RUE DU CHATEAU
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

TÉLÉPHONE 01 60 09 90 00
TÉLÉCOPIE 01 60 09 19 90
SIRET 824 792 220 00016
824 792 220 RCS Meaux

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'associé unique,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'une nouvelle convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

✓ Avec la société FORTAL

Personne concernée :

La société JFN PARTICIPATION ET GESTION

- Associée de la société BIFORT, elle-même associée unique de la société ACBI
- Associée de la société FORTAL

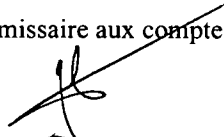
Objet : Convention de prestations administratives

Modalités : Il s'agit d'une convention aux termes de laquelle la société FORTAL réalise des prestations administratives, en faisant intervenir Yannick RUFFENACH.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant des prestations facturées s'est élevé à la somme de 47.702 €.

Fait à Nanteuil-lès-Meaux, le 7 juin 2023

Le commissaire aux comptes



Serge GODARD

SCP GODARD BIZOUARD WATTIEZ